



20/11/2020

## Désignation des titulaires et suppléants dans les comités et délégations : une occasion ratée !

Le Comité du personnel a attribué des mandats dans les différents comités et organes. Le partage effectué n'est en rien démocratique, il méprise la minorité et les voix des électeurs. Cette distribution trahit les promesses faites par les listes de la majorité pendant la campagne électorale : "**Better together**".

**U4U comme Ethos, Pluralist et USPE - étudiera toutes les mesures utiles pour corriger cette injustice.**

Il n'est pas trop tard pour corriger le tir, rééquilibrer la distribution des mandats et revenir à des attitudes qui favorisent les coopérations et l'unité d'action du

Comité du personnel pour le plus grand bénéfice du personnel.

**U4U** a fait une proposition à l'ensemble des syndicats pour mettre en place un fonctionnement coopératif et démocratique du Comité du personnel.

Si nous voulons que la **représentation du personnel s'améliore** et reflète correctement le choix des électeurs, elle doit améliorer sa pratique. **Tableau ci-dessous.**

PROPOSITION U4U	CHOIX DE LA COURTE MAJORITÉ  (15 voix contre 14)
<p><b>U4U</b> a proposé au nouveau Comité du Personnel de veiller à respecter, dans un esprit de collégialité, lors de l’attribution des mandats dans les comités et organes paritaires, un partage des responsabilités fondé sur la proportionnalité. Cela signifie de tenir compte des scores électoraux de manière à ce que toutes les composantes du personnel puissent être nommées dans les comités.</p>	<p>La majorité actuelle a refusé la proposition faite, entre autres, par <b>U4U</b>. Des élus ayant reçu un nombre de votes très important ont été laissés sans comité. D’autres n’ont reçu qu’une place de suppléant. Le nombre de mandats obtenus par <b>U4U</b>, <b>ETHOS</b>, <b>PLURALIST</b> et <b>USPE</b> ne correspond ni à son score électoral ni aux votes portés sur les candidats individuellement.</p> <p>Cette attitude n’est pas juste et ne favorise pas la confiance et l’indispensable coopération au sein des 29 élus.</p>
<p><b>U4U</b> a donc proposé une méthode de calcul de proportionnalité pour garantir cette représentativité : la méthode <i>D'Hondt</i>. Cette méthode est également utilisée au Parlement européen pour donner aux listes un accès équitable aux différentes commissions du PE.</p>	<p>La très courte majorité a ignoré notre proposition d’utiliser la méthode <i>d’Hondt</i> . Elle s’est attribuée la très grande majorité des mandats (voir tableau ci-dessous). Elle n’a respecté ni la proportionnalité ni le règlement intérieur du comité qui invite à nommer de préférence des élus.</p> <p>C’est un déni de démocratie.</p>
<p>Contrairement à une disposition du règlement intérieur du Comité du personnel, les mandats n’ont pas été attribués de préférence aux candidats élus.</p>	<p>Sur les 133 postes à attribuer actuellement, la majorité a désigné <b>59 non élus</b> alors que des <b>élus</b> postulaient pour ces mandats. Notre tête de liste, seconde meilleure élue en terme de vote préférentiels, n’a obtenu aucun mandat.</p>

**De même, U4U** a proposé un élu agent de sécurité, détenteur de nombreux votes préférentiels pour la **délégation de la DG SAFE**, agent qui a une très bonne connaissance du métier et de la réalité du terrain.

Cette délégation représente un nombre important de collègues sur des métiers très spécifiques. C'est le sens des délégations que d'être composées par des professionnels de ces métiers. La majorité a mandaté des élues issues d'autres DGs que de la DG SAFE.

**Comment garantir des négociations efficaces avec l'Administration si les élus de la délégation ne maîtrisent ni la spécificité de ces métiers ni les règles qui les régissent?**

Listes	Pourcentages par listes	Nombres de sièges	Nombres de titulaires en comités	Nombres suppléants en comités	Nombres de titulaires en délégations	Nombres de suppléants en délégations	Total des mandats obtenus	Titulaires si respect du % recueilli	Suppléants si respect du % recueilli	Total	Différence
U4U	8,89	3	4	2	0	0	6	7	5	12	-6
R&D	11,6	3	13	7	2	2	24	9	7	16	8
SGPOE/USPE	12,75	4	4	6	1	2	13	9	8	17	-4
Pluralist	7,31	2	1	0	0	0	1	5	4	9	-8
Safe	10,84	3	5	7	2	0	14	8	6	14	0
FFPE	7,19	2	3	3	0	0	6	5	4	9	-3
SFPE	11,91	4	19	10	2	2	33	9	7	16	17
Women	8,32	2	2	2	0	1	5	6	5	11	-6
SGPOE/action	7,04	2	10	2	1	2	15	5	4	9	6
ETHOS	14,15	4	1	5	1	0	7	11	9	20	-13
Union Bruxelles	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1
Pas de candidats	0	0	0	2	0	0	2				
* (Non identifiés)	0	0	3	3	0	0	6				
	100	29	65	50	9	9	133	74	59	133	

	Non élus titulaires	Non élus suppléants	Elus Titulaires	Elus Suppléants
Comités	25	34	40	14
Délégations	0	1	9	8

\* 6 candidats non élus ont été mandatés mais qu'on ne sait pas qui les a présenté comme candidats de la majorité.